

Citations recueillies lors du rassemblement

« Les lois sont transmises d'une génération à l'autre sous la forme de « chaînes de lois ». Ces chaînes permettent aux lois autochtones d'être maintenues et transmises par les familles au fil des générations ».

Kw Jim Kew [Kweskwestin]

« Les lois autochtones mettent l'accent sur la résolution des conflits et facilitent la manifestation de l'amour et de l'attention que nous portons les uns aux autres. »

Dr . Sa'ke'j Henderson

« La reconnaissance des lois autochtones est une opportunité pour le gouvernement du Canada de développer des relations plus fortes et plus saines avec les Premières Nations. »

Dr . Darcy Lindberg

« Il faut reconnaître le pluralisme juridique qui existe au sein des nations autochtones si l'on veut procéder de la bonne manière, d'une manière qui tienne compte des lois autochtones selon les personnes qui s'appuient sur ce processus. Cela signifie nécessairement que les processus devront varier d'une nation à l'autre et parfois même au sein d'une même nation.

Dr . Sarah Morales



Rassemblement sur les lois autochtones



Objectif du Rassemblement sur les lois autochtones

L'Assemblée des Premières Nations (APN) est mandatée par résolution pour développer, en collaboration avec le Canada et les Premières Nations, un Centre de règlement des revendications particulières entièrement indépendant (le Centre). Dans le cadre de ce mandat, il est essentiel de veiller à ce que les lois, les ordres juridiques et les régimes fonciers des Premières Nations soient reconnus tout au long du processus de règlement des revendications. Afin de guider nos efforts et de proposer des réformes concrètes, l'APN a créé un Conseil d'experts sur les lois autochtones (CEIL) en 2023 et a commencé à planifier l'organisation d'un premier rassemblement sur les lois autochtones pour réunir les dirigeants des Premières Nations et les gardiens du savoir afin qu'ils contribuent à définir comment le Centre proposé pourrait inclure et reconnaître leurs lois.

Premier Rassemblement sur les lois autochtones

L'APN a organisé le premier rassemblement sur les lois autochtones le 13 juin 2023, sur les territoires non cédés Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh, à Vancouver, en Colombie-Britannique. Le rassemblement a été soutenu par l'Union des Chefs indiens de la Colombie-Britannique (UBCIC).

Présentation du Conseil d'experts sur les lois autochtones (CEIL)

Le Conseil d'experts sur les lois autochtones (CEIL) a été créé par l'APN en 2023 afin de poursuivre son action en faveur de la pleine reconnaissance des lois, des ordres juridiques et des systèmes fonciers autochtones dans le cadre du règlement juste et équitable des revendications particulières. Le CEIL est composé de sept éminents chefs de file en matière de lois autochtones, à savoir Sa'ke'j

Youngblood Henderson, Wilton Littlechild, John Borrows, Sarah Morales (Su-taxwiye), Darcy Lindberg et Heidi Kiiwetinepinesik Stark, ainsi que Stephen J. Augustine.

Qu'est-ce qu'une revendication particulière ?

Les revendications particulières sont des revendications formulées par les Premières Nations à l'encontre du gouvernement du Canada pour manquement aux obligations juridiques de la Couronne. Les revendications particulières peuvent survenir lorsque la Couronne n'a pas respecté ses obligations en vertu d'un traité ou d'un autre accord, ou qu'elle a mal géré les terres ou les autres biens des Premières Nations.

Faits marquants du Rassemblement

- Le Rassemblement a réuni des gardiens du savoir, des dirigeants des Premières Nations, des membres de la communauté, des spécialistes des revendications et des universitaires pour discuter de la reconnaissance des lois, des ordres juridiques et des systèmes fonciers autochtones dans le cadre du processus de revendications particulières.
- Les membres du Conseil d'experts (CEIL) ont partagé leurs points de vue sur les lois autochtones et leur application en matière de règlement des revendications particulières.
- Des gardiens du savoir et des membres de la communauté des territoires Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh ont assuré le respect des protocoles et ont prononcé les prières d'ouverture et de clôture.



- Un groupe de gardiens de savoir locaux a offert une allocution à propos des lois traditionnelles sur leurs terres et territoires.

Résultats de l'événement

Plusieurs enseignements ont découlé du rassemblement, qui s'appliquent à la reconnaissance des lois autochtones dans le cadre du processus de revendications particulières. Ces enseignements sont les suivants.

- **Maintain Flexibility:** The resolution of specific claims must be flexible in recognizing Indigenous protocols, practices, ceremonies, and forms of evidence that have been historically excluded from Canadian legal processes.
- **Respect Diversity:** The specific claims process must respect the wide diversity of Indigenous laws, legal orders, and systems of land tenure.
- **Recognize Indigenous Law Throughout Claims Resolution:** Indigenous Laws must be recognized in all aspects of claims resolution, including procedural and substantive elements of the process.
- **Honour Protocols and Ceremonies:** The specific claims process must appropriately honour and observe the protocols of participating First Nations and recognize the centrality of ceremony in the resolution of disputes.
- **Restore Kinship and Harmony:** Recognition of Indigenous laws in the specific claims process will help repair and strengthen the relationship between the Crown and First Nations and facilitate addressing past wrongs.
- **Support the Restoration of Indigenous Laws:** First Nations must be provided with adequate and appropriate resources to support the restoration of Indigenous laws and the articulation of Indigenous laws in claims resolution.